



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Conseil du 6/10/2014



Conseil communal de la Ville de Liège du lundi 6 octobre 2014

Ce lundi 6 octobre 2014, le Collège communal communique au Conseil communal de la Ville de Liège, réuni à l'Hôtel de Ville, les points suivants :

- Hommage des autorités communales à deux anciens conseillers
- 2 nouvelles conseillères prêtent serment
- Calendrier de travail du Conseil communal
- Rentrée 2014 à Liège : toute en projets et développement
- Actualisation du Plan Communal de Mobilité (PCM)
- Acquisition de 50 vélos à assistance électrique
- Soutien aux Comités Quartier

Hommage des autorités communales à deux anciens conseillers

Philippe Maassen. Né le 17 avril 1949, il est décédé le 10 mai dernier. Il fut membre du Conseil communal de 1989 à janvier 2000. Moment où sa carrière professionnelle prit une autre dimension. C'est à ce titre qu'un hommage lui est rendu aujourd'hui.

Il laisse le souvenir d'un homme politique constructif et vigilant. Il serait toutefois tristement réducteur de limiter cette évocation à ce seul mandat. Philippe Maassen élevait en effet l'éclectisme au rang d'art noble, tant son engagement était intact dans chacune de ses activités et transcendait le clivage des partis.

Il se définissait avant toute chose comme médecin. De l'avis général, il pratiquait son métier premier avec une attention particulière à ses patients, bien au-delà de leur condition.

Il accordait une grande importance aux dimensions humaine et relationnelle de sa profession. C'est grâce à ce sens de l'humain, qui l'accompagna toute sa vie, qu'il mesurait le rôle essentiel que pouvait jouer une médecine éclairée dans la diversification de l'offre d'aide et de soins.

Cette sensibilité a trouvé à s'exprimer plus d'une fois au travers de son engagement dans les combats éthiques les plus progressistes. Libre-penseur allergique aux dogmatismes de toutes obédiences, il a contribué à faire avancer le débat public sur des thématiques comme l'euthanasie – il a été l'un des experts au sein de la commission fédérale.

Sur ce thème, il bénéficiait d'une reconnaissance européenne et fut très régulièrement invité dans de nombreux cercles laïques de réflexion.

Ses qualités de médecin et de conseiller communal lui ont permis d'accompagner la Ville dans sa politique en matière de toxicomanie. De la réflexion sur la méthadone à la mise en œuvre du Traitement assisté par Diacétylmorphine (TADAM), il a toujours été en pointe sur ces matières.

Son engagement au service des autorités fut un soutien essentiel pour assurer le monde médical du sérieux des intentions de la Ville. Il a aidé à convaincre, la Commission Médicale Provinciale notamment, que la mise en œuvre de projets de santé publique à visée thérapeutique ne relevait pas d'une politique sécuritaire. Il fut une passerelle entre ces 2 mondes.

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes était également l'un de ses chevaux de bataille. Il s'est ainsi engagé avec d'autres membres du Conseil dans la création et l'accompagnement de l'Entreprise de Formation par le Travail « Les Péniches ».

Philippe Maassen était avant tout un amoureux de Liège. Son engagement public procédait d'abord d'une farouche volonté d'œuvrer à l'essor de la ville qui l'a vu grandir. Pierre Bertrand. Né le 6 juillet 1926, il est décédé le 11 août dernier.

Pierre Bertrand est une figure incontournable de la politique belge et wallonne. Avant d'entamer sa carrière politique, il œuvre à des activités de résistance durant la seconde guerre mondiale. Alors adolescent, il participe au développement d'une presse clandestine orientée vers les lycéens. Ce qui lui vaudra d'être condamné à quatre mois de prison par la Gestapo à 17 ans !

Docteur en droit de l'ULg, il s'inscrit au barreau de Liège en 1951. Militant fédéraliste dès son entrée en politique, il sera l'un des fondateurs du Rassemblement Wallon en 1968, après un passage par le parti socialiste belge et le mouvement populaire wallon.

Durant toute sa carrière politique, il s'est engagé en faveur de la cause wallonne, plaidant notamment pour une réelle décentralisation des pouvoirs économiques.

Député, sénateur et parlementaire européen, Pierre Bertrand a été un acteur d'opposition de premier plan. Ministre quelques semaines à peine, il aura néanmoins été l'un des contributeurs importants de la régionalisation.

Défenseur acharné des Fourons dans les années septante, il a ainsi fait voter par le Conseil communal de Liège une motion contredisant une décision du Ministre Van Elslande qui interdisait aux communes wallonnes de subsidier les Fourons.

Conseiller communal depuis 1970, il deviendra finalement Échevin de la Culture et du Tourisme en janvier 1983. Il s'agira d'ailleurs de son dernier mandat politique puisqu'il met un terme à sa carrière, en 1988.



2 nouvelles conseillères prêtent serment

Au nom du groupe Ecolo, Caroline Saal prête serment ce soir en lieu et place de Brigitte Ernst de la Graete. Habitante du quartier des Guillemins Caroline Saal est doctorante en Histoire à l'Université de Liège. Elle a 27 ans.

Pour le groupe CDH, Laurence Cuipers prête serment ce soir en remplacement d'Anne Delvaux. Elle a 30 ans et habite le Thier à Liège. Elle travaille au Service Public de Wallonie.

Toutes deux ont été élues Conseillères de l'Action sociale lors des élections communales de 2012.



Calendrier de travail du Conseil communal

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le lundi 10 novembre prochain.

Les sessions budgétaires auront lieu les 15 et 16 décembre.

Le mercredi 17 décembre, un Conseil commun Ville – CPAS sera consacré aux synergies à mettre en place ainsi qu'aux réponses à apporter aux défis des CPAS suite aux réformes décidées par d'autres niveaux de pouvoir.



Rentrée 2014 à Liège : toute en projets et développement

L'Enseignement de la Ville de Liège développe constamment de nouveaux projets, en termes pédagogiques, en termes de qualité, de choix d'options et de formation de son personnel.

Au niveau de l'enseignement fondamental, la pédagogie Freinet étend son offre. L'école Liberté, dans le quartier d'Outremeuse, est depuis la rentrée une école à pédagogie active. La Ville de Liège compte ainsi six écoles fondamentales à pédagogie active : Belleflamme, Laveu I, Laveu II, Naniot et Vieille-Montagne.

- **Les élèves en mouvement**

L'école fondamentale Xhovémont (I & II), déjà très mobilisée en matière de pratique sportive, grâce notamment à sa piscine, s'engage dans le projet « l'École qui bouge ». Celui-ci, inspiré d'une initiative suisse, est mis en œuvre, depuis cette rentrée scolaire, pour intégrer le mouvement, la respiration, la prise de conscience du corps et l'hygiène de vie aux rythmes scolaires. Le matériel adéquat est mis à disposition des élèves pour bouger durant les cours, comme durant les pauses ; les alentours arborés de l'école sont mis à contribution pour développer harmonieusement les capacités physiques des élèves, favorisant in fine les apprentissages.

Une autre initiative, visant également l'épanouissement des enfants, est le projet « nature » à l'école Justin Bloom, et ce dans ses trois implantations, d'où son nouveau surnom d'« Ecole des Trois jardins », avec pour objectif de sensibiliser les élèves au respect de la nature, au rythme des saisons et à la qualité des produits locaux.

L'enseignement en immersion poursuit sa progression avec l'ouverture de la deuxième année primaire allemande à l'école de la Sauvenière. Rappelons que la Ville compte également trois écoles fondamentales immersives anglaises (Waha, Jupille-Combattants et Fétille) et deux néerlandaises (Hors-Château et Chênaie/Grands-Prés). Leur cursus se poursuit en secondaire à l'Athénée Léonie de Waha pour l'immersion précoce, des sections immersives étant organisées à l'Athénée Maurice Destenay pour les élèves désirant démarrer le parcours immersif au 1er degré de l'enseignement secondaire.

Toutes ces initiatives, dont la liste serait trop longue pour pouvoir être présentée de façon exhaustive dans le cadre de cette communication, conduisent à une augmentation soutenue de la population scolaire dans l'enseignement fondamental, qui atteint aujourd'hui 10.214 élèves.

▪ **L'école étend ses murs**

Face à cette augmentation de population, des solutions sont mises en œuvre. L'école de Wandre-Rabosée vient d'être dotée par la Ville d'un pavillon lui permettant d'accueillir ses élèves. Elle pourra ainsi poursuivre le développement de ses nouveaux projets pédagogiques. D'autres suivront bientôt dans le cadre du plan du Gouvernement de la Communauté française en matière d'extension de capacité.

Le travail des directions croît également, non seulement en raison de l'augmentation du nombre d'élèves et de la mise en place de tous ces projets, mais aussi en fonction des contraintes sans cesse croissantes imposées par Bruxelles. Heureusement, nous avons, en étroite collaboration avec notre réseau, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) et dans le cadre du plan de la Région wallonne en la matière, obtenu 9 postes équivalents temps plein d'auxiliaires administratifs qui sont d'ores et déjà sur le terrain.

▪ **Nouvelle école spécialisée**

Dans l'enseignement spécialisé, une nouvelle école a été créée, l'école Joëlle Robins. Elle regroupe les élèves qui relèvent de l'enseignement spécialisé de type 2 (implantation du quai de Wallonie) et de type 5 (« La Coursive »). La Ville de Liège est le seul pouvoir organisateur en Communauté française qui propose un enseignement pour tous les types de handicap (de 1 à 8). Cette rentrée scolaire, 736 enfants fréquentent les 9 écoles fondamentales spécialisées de la Ville.

▪ **Restructuration dans le secondaire**

Au niveau secondaire, une restructuration majeure s'est opérée à l'Athénée Maurice Destenay. Il est maintenant organisé sur trois sites, Saucy, Simenon et EC 2, rue Lairesse. Ce nouvel agencement lui permet d'accueillir des sections Modernes, Latines et Immersives. Il est manifestement apprécié puisque, alors que l'Athénée Maurice Destenay avait connu une constante chute d'élèves ces dernières années, il enregistre une hausse de 10 élèves cette rentrée scolaire.

Notre Conseil communal a désigné de nouvelles directions, à la fin de l'année scolaire 2013-2014. Celles-ci ont rencontré un succès puisque tant l'école de coiffure que l'Icadi et l'Hôtellerie enregistrent une hausse de fréquentation. C'est en fait l'ensemble de notre enseignement secondaire qui a progressé cette année, comptant 32 élèves supplémentaires.

Notre enseignement obligatoire organise l'ensemble des 6 cours philosophiques reconnus par la Communauté française de Belgique, le cours de morale étant le plus suivi.

▪ **Forte participation au Pôle Académique**

Les nouveautés sont également issues de l'enseignement de promotion sociale. Non seulement celui-ci participe désormais au Pôle académique, via les 5 écoles organisant des Bac (Ecole de Commerce et d'Informatique, Institut de Technologie, Institut de Formation continuée, Institut de Travaux publics et Institut des Langues modernes), mais des formations nouvelles y sont organisées, comme celle d'« Accueillant extra-scolaire », organisée à l'Ecole de Promotion sociale d'Angleur. Les chiffres sont encore provisoires mais on y constate déjà, sur base des chiffres date à date, une hausse de 228 étudiants. Les chiffres enregistrés au 15 janvier seront assurément les plus pertinents.

L'enseignement supérieur est marqué par la mise en œuvre du décret « Paysage » du 7 novembre 2013. Tant les Ecoles supérieures de Promotion sociale que les Ecoles supérieures des Arts et les Hautes-Ecoles font désormais partie des Pôles académiques. L'Enseignement communal liégeois compte 7 parmi les 35 membres du Pôle académique Liège-Luxembourg-Namur. Il s'agit, outre les 5 établissements de promotion sociale déjà cités, de l'Ecole supérieure des Arts (Académie) et de la Haute-Ecole. La Ville de Liège compte trois représentants au sein du Conseil d'administration du Pôle installé ce 30 septembre.

La catégorie Technique de la Haute-Ecole poursuit le développement de sa section Bachelier en énergies alternatives et renouvelables qui compte 22 étudiants en 2ème Bac, en attendant l'ouverture de la 3ème Bac en 2015-2016.

A périmètre constant, hors effets induits par les récentes modifications décrétales, l'enseignement supérieur de plein exercice de la Ville de Liège a progressé de 12 étudiants.

En résumé, une rentrée placée sous le signe de concrétisation de projets, de perspectives innovantes et d'une confiance réaffirmée des citoyens liégeois envers LEUR enseignement.



Actualisation du Plan Communal de Mobilité (PCM)

▪ Enjeux de l'actualisation du PCM

1. Le PCM initial a été adopté en 2004 et se basait sur le Plan de Déplacement et de Stationnement (PDS) finalisé il y a près de 15 ans.
2. En 15 ans, la Ville de Liège s'est profondément modifiée sur base d'un renouveau urbain et de grands projets. A titre d'exemples les plus marquants, la gare TGV, la Médiacité, la liaison E25 / E40 n'existaient pas au moment du PDS. L'arrivée du tram modifiera aussi, considérablement, les habitudes de déplacement. En outre, la démographie de la ville de Liège est en constante augmentation depuis 15 ans (plus de 10.000 nouveaux habitants domiciliés au cours de la dernière décennie) et la ville compte les trois zones commerciales les plus importantes de Wallonie (Belle-Ile, Médiacité, Galerie Cora) ce qui entraîne une attractivité accrue vers le territoire liégeois et provenant d'un territoire dépassant celui de la ville. La politique touristique volontariste et les nouvelles infrastructures culturelles induisent elles aussi une augmentation de la fréquentation de la ville et des points d'accueil.
3. Plusieurs études prospectives, thématiques ou sectorielles ont été menées au cours des 10 dernières années (PUM, Transurbaine, Plan Vélo, Plan de mobilité de quartier, Schémas Directeurs, étude REL, ...). Il est nécessaire de les traduire au niveau communal.
4. En termes de mobilité, les mentalités ont évolué. Les témoignages recueillis dans le cadre des Projets de Ville en attestent et le Collège s'est entouré d'une nouvelle génération de techniciens pour concrétiser ses priorités en la matière.
5. Un besoin de programmation technique, dans une perspective mobilité.

▪ Déclinaison des objectifs opérationnels

L'actualisation devra aboutir à :

- Un document de programmation, concerté entre partenaires de la mobilité et de l'aménagement du territoire (SPW, SRWT, TEC, SNCB) et indispensable dans le contexte budgétaire.
- Un document d'appui pour le développement des grands projets urbains définis dans le Projet de Ville 2012/2022.
- Un document de consolidation, à l'échelle communale, des études de planification des 10 dernières années. L'actualisation du PCM ne peut pas remettre en question les options prises dans ces études stratégiques et dans le choix des grands projets urbains. Le PCM doit, par contre, les détailler, les lier entre elles, les intensifier, les hiérarchiser.

Pour une vision globale des enjeux, l'ensemble du territoire communal de la Ville de Liège sera concerné.

Le dossier du tram constitue à lui seul un PCM de la vallée en rive gauche. Les options de mobilité relatives au tram ne peuvent pas être remises en cause et seront intégrées dans l'actualisation du PCM de Liège. Le PCM sera mené en parallèle de l'étude SRWT sur axes structurants complémentaires au tram.

Les territoires particulièrement ciblés pour l'actualisation du PCM seront :

- La mobilité en rive droite, plus particulièrement dans les vallées de la Meuse et de l'Ourthe.
- La mobilité entre les vallées et les plateaux (Sart-Tilman, Cointe, Burenville, Rocourt, Thier à Liège, Grivegnée, ...).

▪ Contenu technique de l'actualisation du PCM

Afin d'assurer la cohérence des PCM entre les villes et communes de Wallonie, le Cahier Spécial des Charges est un document type du Service Public de Wallonie (SPW) qui a été adapté pour tenir compte des spécificités de Liège (grande ville).

▪ Budget, planning, participation

Le budget d'étude est de 200.000 €, subsidié à 75% par la Wallonie.

Le SPW lancera l'appel d'offre et désignera le bureau d'étude. L'étude démarrera au printemps 2015 et durera 18 mois. La Ville de Liège coordonnera l'étude et un comité technique composé de représentants de la Ville, du SPW, de la SRWT, du TEC, de la SNCB en assurera la bonne exécution. Selon les thèmes abordés, des associations et institutions telles que le GRACQ, GAMAH, l'IBSR, l'UWE... seront consultées.

Afin de faire remonter toute l'information disponible et pertinente sur les questions que le PCM aborde et d'adapter le PCM aux besoins des habitants et des usagers, le processus de participation prévoit deux séances d'information avec la CCATM, la population et le Conseil communal : une à l'issue de la phase 2 pour présenter l'état des lieux, le diagnostic et la définition de la situation souhaitée à moyen et long terme et une après la phase 3 pour présenter le plan d'actions. Cette dernière réunion coïncidera pour la population avec la séance publique d'information obligatoire au début de l'enquête publique (enquête d'une durée de 45 jours).

In fine, le conseil communal adoptera le PCM.



Acquisition de 50 vélos à assistance électrique

Face au succès du service de location de vélos « classiques », la Ville a décidé d'élargir son offre de location. Le Collège propose au Conseil de lancer un marché public afin d'acquérir 50 vélos à assistance électrique.

Les vélos à assistance électrique seront mis gratuitement à disposition de candidats liégeois sélectionnés sur base d'une lettre de motivation, pour une phase test de deux mois. L'objectif est de permettre d'expérimenter ce mode de déplacement pour les différents trajets quotidiens, là où la distance ou la déclivité dissuadent de l'utilisation d'un vélo classique.

L'appel à candidatures aura lieu en janvier et les premiers vélos seront testés à partir de mars 2015. Le projet s'étalera sur une période de deux ans.

Les candidats bénéficieront d'une formation et de différents outils de suivi et d'évaluation de cette phase test. La dépense est estimée à 90.000 € TVAC.



Soutien aux Comités Quartier

Pour rappel, la Ville de Liège octroie annuellement une aide financière visant à soutenir l'action des Comités de quartier qui collaborent avec le Service « Participation et Relations avec les Quartiers ». Service qui a pour objectif de favoriser la participation du citoyen à la vie communale.

Il soutient notamment le fonctionnement de quelques 35 comités ou associations situés sur le territoire de la Ville. Cela se traduit par une aide financière au prorata de la qualité de leurs activités, en aide technique : édition et impression de documents, prêt de matériel (stands, grilles d'exposition, ...), aide à l'animation et à la modération lors de réunions publiques, en les informant sur la vie communale et en leur faisant parvenir les informations utiles sur les appels à projets.

Chaque année, les Comités de quartier reçoivent un questionnaire reprenant une série de questions sur leurs activités, leur mode de fonctionnement et leurs projets. C'est sur base de ces 3 critères que les subventions (de 175 à 1225 €) sont accordées.

Pour l'année 2014, 26 comités se répartissent la somme de 16.940,00 € de subsides, à savoir :

1 Comité de quartier Amercoeur, le Faubourg du cœur	660,00 €
2 Comité de Quartier Angleur/Kinkempois	660,00 €
3 Comité de Quartier du Sart Tilman (CQST) ASBL	220,00 €
4 Comité de Quartier de Bressoux-Haut, [...] ASBL	220,00 €
5 Comité de Quartier Bronckart & Alentours	220,00 €
6 Comité de Quartier Cœur historique	220,00 €
7 Association de Quartier St-Jacques/Avroy	220,00 €
8 Comité de Quartier de Chénée Centre ASBL	660,00 €

9 Comité de Quartier de Cointe	880,00 €
10 Comité de Quartier Fragnée-Blonden	1 100,00 €
11 Comité de Quartier Jupille/Charlemagne	220,00 €
12 Comité de Quartier Les Vergers ASBL	220,00 €
13 Comité de Quartier du Boutelicou	440,00 €
14 Comité de Quartier du Laveu ASBL	880,00 €
15 Association pour la Promotion du Longdoz ASBL	1 100,00 €
16 Comité de Quartier Molinvaux-Naniot	660,00 €
17 Comité de Quartier Jolivet-Coronmeuse	1 320,00 €
18 Comité des Habitants du Quartier St-Léonard	1 320,00 €
19 Comité de Quartier de Rocourt ASBL	660,00 €
20 Comité de Quartier du Val de la Legia	440,00 €
21 Comité de quartier de Saint-Walburge	660,00 €
22 Comité de Quartier Fond Pirette	220,00 €
23 Comité de Quartier de St-Laurent/Saint-Martin	880,00 €
24 Comité de Quartier de Sclessin	880,00 €
25 Comité d'Etude et de Défense du Thier-à-Liège	880,00 €
26 Association pour la Promotion du Quartier [...] Vennes-Fétinne ASBL	1 100,00 €

A titre d'exemples, voici quelques activités des comités de quartier :

- Accueil et surveillance des containers « verts » en collaboration avec les services de l'Environnement: Amercoeur, Fragnée-Blonden, Jupille, Cointe, Laveu, Molinvaux-Naniot, Rocourt, Jolivet-Coronmeuse et Vennes-Fétinne.
- collaboration de deux comités (Comité des habitants du Quartier Saint-Léonard et Comité de Quartier Jolivet-Coronmeuse) , un groupe de travail « Mobilité » se réunit tous les deux mois pour envisager les actions à proposer en liaison avec l'arrivée du Tram. Ce groupe de travail tient à faire valoir l'expertise de terrain des habitants : ils sont, en effet, les acteurs essentiels de la pratique quotidienne de la mobilité, du stationnement et du cadre de vie dans leur quartier et forts de cette expérience, dans un esprit constructif et volontariste, ils souhaitent être associés aux décisions qui les concernent. (voir film <https://www.youtube.com/watch?v=bDzxMdFEcLo>)
- en matière de sécurité : le Comité de Quartier d'Amercoeur a observé de nombreux rassemblements intempestifs de jeunes adultes rue Sous-L'eau et sur le site des logements sociaux de la Maison Liégeoise. Le comité a organisé une réunion de travail et constitué un dossier avec l'aide de l'animateur du Service « Participation et Relations avec les Quartiers ». Il a organisé une réunion de travail sur les problèmes actuels en matière de sécurité dans le quartier d'Amercoeur, à laquelle participèrent plusieurs représentants des services communaux. Par la suite, des mesures ont été prises notamment par le Manager des nuisances publiques afin d'améliorer la sécurité en Amercoeur et répondre ainsi aux inquiétudes des habitants.
- des activités festives : le Comité de quartier Vennes-Fétinne a organisé son 7ème Festival de la soupe le 20 avril 2013 avenue Reine Elizabeth, avec la participation des habitants et des associations du quartier. 1500 visiteurs ont goûté des soupes aux goûts variés et exotiques. 1500 litres de soupe ont été consommées ; le Comité de Quartier Fond-Pirette organise annuellement une fête de quartier sous forme d'une brocante, d'un barbecue entre voisins et d'un mini-festival de musique « Oh la vache ».

